

Le Petit Massois

Lettre d'information municipale
www.commune-lemas.fr

N° 51



Quelle place demain pour le monde rural ?

Edito Le Groupe Monde Rural qui réunit les plus importantes associations nationales d'élus s'alarme de voir l'aménagement du territoire redessiné à partir des métropoles, niant au passage le fait rural.

En outre, pour le Groupe Monde Rural, la diminution de moitié du nombre de cantons existants affaiblira inévitablement la représentativité des territoires ruraux au sein des assemblées départementales, ce qui les exposera de facto à une perte d'influence.

Le Groupe Monde Rural demande que le découpage du canton se fasse de manière équilibrée, en tenant compte des territoires, et non seulement de la démographie !

Le Groupe Monde Rural rappelle que les territoires ruraux sont les témoins des identités et de la démocratie de proximité qui font référence au « vivre ensemble ». Le monde rural est source d'aménités. Il est porteur de valeurs d'humanisme, d'équilibre, de solidarité. C'est pourquoi le Groupe Monde Rural alerte les pouvoirs publics sur les réformes en cours et demande que le territoire rural soit conçu en relation avec les villes, dans une logique de complémentarité, et non de hiérarchie entre espaces urbains et espaces ruraux.

Enfin, le Groupe Monde Rural rappelle que les territoires ruraux possèdent les ressources pour contribuer au redémarrage de l'activité de notre pays !

HAUT-DEBIT PAR SATELLITE

L'opération haut-débit par satellite en partenariat avec Orange-Nordnet se poursuit en mairie. Vous pouvez venir tester la connexion (aux heures d'ouverture 9h/10h30 du lundi au vendredi) et bénéficier pour quelques jours encore de l'offre commerciale de 199 euros remboursés pour tout achat de kit chez le prestataire. Pour toute information complémentaire : 04.93.60.40.29

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



Les Massois se sont rassemblés pour la commémoration du 8 Mai que le Maire a souhaité placer dans la dynamique du 9 mai, journée de l'Europe : « Il est plus que jamais utile de réfléchir à cette pensée du résistant Pierre Brossolette : « Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan ». Cet élan, c'est en partie un projet politique fondé sur la paix et la coopération, c'est la construction de l'Europe. Le 8 mai marque pour les esprits la fin d'une pé-

riode, le 9 mai marque le commencement d'une autre. C'est pourquoi, il me semble essentiel d'affirmer aujourd'hui que nous devons, en mémoire de ceux qui ont combattu pour la liberté, ne pas sacrifier l'Europe sur l'autel des individualismes et des nationalismes porteurs d'idéologies barbares. En ce 8 mai 2013, clamer haut et fort notre fierté d'être citoyen européen, c'est rendre hommage à nos disparus de la seconde guerre mondiale dans un élan positif».

L'AGENDA...

- 16/04 : Réunion de chantier EAP.
- 23/04 : Réunion avec le géomètre du cadastre (actualisation des plans).
- 25/04 : Conférence à Bruxelles sur la citoyenneté européenne.
- 02/05 : Visite expert auberge, réunion Séranon sur la dotation cantonale 2013.
- 03/05 : Visite sur site pour les entreprises (MAPA Halle des Sausses et ruine Ruf)
- 04/05 : Rdv avec La Poste.
- 08/05 : Réunion de la commission d'appel d'offres, Conseil municipal, réunion de la commission communale des impôts locaux, Commémoration du 8 mai 1945, apéritif d'honneur sur la place, visite des Scouts d'Antibes.
- 09/05 : Fête de l'Europe à Cannes.

TRAVAUX RD110

Pour permettre l'exécution de travaux d'adduction d'eau potable sur le territoire de la commune du Mas au lieu-dit « Les Sausses » : A compter du lundi 13 mai 2013 à 8h et jusqu'au vendredi 31 mai 2013 à 17h, de jour comme de nuit, la circulation de tous les véhicules sur la RD110 entre les PR 0+00 et 5+00 sera interdite à tous les véhicules. Pendant cette période, une déviation sera mise en place dans les deux sens par la RD10 pour tous les véhicules d'un PTAC inférieur à 19 tonnes. Pas de déviation possible pour les autres véhicules. Toutes les dispositions seront prises pour assurer, en cas de nécessité, le passage des véhicules des forces de l'ordre ainsi que ceux des services de secours et d'incendie.

Les séances du conseil municipal sont publiques. A l'issue de chaque Conseil, un moment est réservé pour débattre avec le public. Venez nombreux !

Le conseil municipal du Mas s'est réuni le mercredi 8 mai 2013 à 10h en présence de tous les conseillers en exercice à l'exception de Cathy Raines qui a donné pouvoir à Anne-Marie Blanchard, Marc Alessi à Fabrice Lachenmaier et Glenda Suquet à Lisette Alpozzo. Ils avaient été convoqués par écrit le 30/04/2013. Après élargement, un scrutin a eu lieu, Lisette Alpozzo a été nommée secrétaire de séance. A la demande du Maire, l'ensemble du Conseil municipal et le public ont respecté une minute de silence à la mémoire de Sylvain BUTTELLI, Maire de Valderoure récemment disparu.

LOYER APPARTEMENT «CURIALE»

Le Maire expose au Conseil municipal que la commune accueille un nouvel employé communal pour un premier contrat de 6 mois et qu'il convient de proposer un logement à ce dernier afin qu'il puisse être facilement disponible eu égard les impératifs de la mission. Pour cela et étant donné la disponibilité au 1er mai du logement actuellement occupé par la secrétaire de mairie, le maire propose au Conseil de confier cet appartement meublé à M. Alexandre BERTRAND pour un loyer mensuel de 180 euros hors charges (à charge pour lui d'effectuer quelques petits travaux et d'entretenir le logement en échange du loyer modique proposé).

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

ATTRIBUTION MARCHÉ HALLE DES SAUSSES

Le Maire expose à l'assemblée, que :
Attendu que le Conseil a délibéré le 09/07/2011 la mise en chantier d'une halle aux Sausses (2011-DEL-45).

Attendu qu'une consultation publique a été lancée et publiée (Sictiam + Petit Massois + affichage mairie) et que 4 réponses ont été retenues comme acceptables,

Attendu que la proposition commerciale de la société Charpente et Création a été jugée la meilleure et la plus conforme au CCTP (coût : 27.991 euros) pour le lot 2 et 3 et la proposition commerciale par la société Pérottino pour le lot 1 (11.905,28 euros) par la Commission d'appel d'offres réunie ce 8 mai 2013 à 9h30 en mairie,
Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir retenir la société Charpente et Création pour les lots 2 et 3 et la société Pérottino pour le lot 1 pour la réalisation de ce chantier.

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

ATTRIBUTION MARCHÉ RUINE RUF

Le Maire expose à l'assemblée, que :
Attendu que le Conseil a délibéré le

09/07/2011 la destruction de la ruine Ruf et aménagement d'une placette publique (2011-DEL-50).

Attendu que la proposition commerciale de la société Pérottino a été jugée la meilleure et la plus conforme au CCTP (coût : 43.405 euros) par la Commission d'appel d'offres réunie ce 8 mai 2013 à 9h30 en mairie.

Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir retenir la société Pérottino pour la réalisation de ce chantier.

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

PROJET EUROPEEN

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur lance un appel à projets « Soutien régional à la citoyenneté et à la promotion européenne » auprès des collectivités territoriales afin d'organiser des événements et de produire des outils de sensibilisation à la construction de l'Europe des citoyens. Le Maire propose que la commune dépose un projet d'organisation d'une conférence sur cette thématique suivie de la publication et diffusion d'un ouvrage « Fier d'être citoyen européen », publiée en 2013 dans une version bilingue et qui pourrait bénéficier d'une adaptation « régionale ». Le coût total du projet s'élève à 9.525 euros et la demande de subvention à la région d'un montant de 6.525 euros (68,5%).

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

ADHESIONS ET RETRAITS DU SICTIAM

Le Maire informe son conseil municipal que le Comité syndical du SICTIAM, dans sa séance du 7 mars 2013, a décidé d'approuver l'adhésion et le retrait des collectivités et établissements suivants et ce, en application de l'article L 5211-18.1 :

Adhésions : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, Mairie de Bagnols-sur-Cèze, Mairie de Vence, SIVOM de la Tinée, SIVOM du canton de Roquebillière, Syndicat mixte Ports Toulon Provence, Syndicat mixte pour le développement de la Vallée de la Vésudie et du Valdeblorre (toutes com-

pétences). Compétence 8 et autres : Syndicat intercommunal Gourdon Tourettes-sur-Loup, Mairie de Six-Fours les Plages, Syndicat Mixte ouvert THD PACA, Mairie du Pradet, Mairie de Tignes, Caisse des écoles de Toulon, Mairie de Puget-Ville, Mairie de Saint-Maximin, CCAS de Néoules, CCAS de Puget-sur-Argens, Mairie de Malaussène.

Retraits (toutes compétences) : Mairie de Castellet les Sausses, Syndicat Mixte de Développement Durable de l'est Var (SMIDDEV), Syndicat Mixte des massifs de l'Audibergue, de l'Estéron et du Cheiron (SYMAEC).

VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

DATES A RETENIR

07/06 : Rencontres européennes à Cannes Maison des Associations de 14h à 18h en présence de 4 députés européens.

15/06 : Conseil municipal à 16h.

06/07 : Conseil municipal à 16h.

07/07 : Vide grenier au Mas (journée).

13/07 : Banquet républicain 19h (5€) et spectacle gratuit par la troupe « Les Géants de la chanson française » (Estivales du Conseil général).

14/07 : Gerbe au Monument aux morts (11h).

21/07 : Conteur Jean-Louis Reinard (21h)
29/07 au 11/08 : camp scout d'Antibes sur la commune.

03/08 : Loïc Bettini, marionnettiste (spectacle gratuit Estivales du Conseil général) à 21h.

10/08 : Fête de l'ADECM thème Salsa.

QUESTIONS DIVERSES

Depuis le 2 mai, la commune possède un nouvel employé communal. Il s'agit d'Alexandre BERTRAND. Nous lui souhaitons la bienvenue et vous invitons à vous faire connaître auprès de lui à l'occasion de ses interventions de terrain.

**«Le Petit Massois» est en ligne et téléchargeable sur :
www.commune-lemas.fr**